



Conseil économique et social

Distr. générale
18 février 2009
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Dix-septième session

4-15 mai 2009

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2008-2009 – session d'examen

Projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011 de la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales

Note du Secrétariat

1. Le projet de programme de travail dans le domaine du développement durable pour l'exercice biennal 2010-2011, qui figure en annexe à la présente note, est présenté à la Commission sur le développement durable pour examen, conformément au Règlement et aux règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2000/8).
2. Dans sa résolution 63/247, l'Assemblée générale a approuvé le plan-programme biennal pour la période 2010-2011, qui reprend les éléments du texte explicatif, à savoir les objectifs, les réalisations escomptées et les indicateurs de succès du sous-programme « Développement durable ».
3. Le projet de programme de travail, qui figure en annexe à la présente note, comprend, en plus du texte explicatif, la liste des produits formulés dans le cadre du sous-programme 4 (Développement durable) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) du plan-programme biennal pour la période 2010-2011.
4. La Commission est invitée à prendre acte du texte explicatif du programme et à examiner les produits proposés devant figurer dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011, qui sera présenté au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ainsi qu'à l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session.

* E/CN.17/2009/1.



Annexe

**Projet de programme de travail pour 2010-2011
de la Division du développement durable
du Département des affaires économiques et sociales**

Objectifs, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation : Accélérer la réalisation des buts et objectifs de développement durable et des engagements à cet effet, conformément aux objectifs de développement convenus au niveau international, notamment ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous les auspices des Nations Unies, dont le Sommet mondial pour le développement durable

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Débat effectif et consensus sur les principaux enjeux du développement durable et sur les dossiers prioritaires du programme de travail pluriannuel pour faire progresser la réalisation des objectifs dans les domaines des transports, des produits chimiques, de la gestion des déchets, de l'extraction minière et du cadre décennal de programmation sur les modes de consommation et de production durables

a) Satisfaction accrue des États Membres quant au soutien et au service des processus intergouvernementaux, dont les activités relatives à la recherche de consensus, au fonctionnement du Bureau de la Commission du développement durable, au Salon du partenariat, au Centre de formation et à la participation des grands groupes

b) Meilleure disponibilité de l'information et des connaissances sur les options de politique générale, les mesures pratiques et les initiatives concrètes requises pour l'adoption et la réalisation de l'objectif de développement durable aux niveaux local, national, régional et international

b) i) Contributions plus nombreuses des États Membres aux bases de données sur les études de cas, les partenariats, les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience
ii) Augmentation du nombre de consultations et de téléchargements sur le site Web de la Division du développement durable

c) Renforcement des capacités techniques, humaines et institutionnelles des pays en développement et des pays en transition en matière d'application de plans et de stratégies nationales pour le développement durable de l'énergie, des ressources en eau et des ressources naturelles, et des modes de consommation et de production durables

c) i) Nombre accru de pays estimant que les services consultatifs de coopération technique et de renforcement des capacités les aident à atteindre leurs objectifs de développement durable
ii) Augmentation du nombre d'agents nationaux formés, et donc amélioration des connaissances et des compétences

Facteurs externes

Les objectifs du sous-programme seraient atteints si les gouvernements et les institutions internationales s'attachaient en priorité à appliquer Action 21, le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (Plan de mise en œuvre de Johannesburg), ainsi que toutes les autres résolutions prises au Sommet mondial et la Stratégie pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (Stratégie de Maurice).

Produits et activités

Durant l'exercice biennal 2010-2011, la Division fournira les produits suivants :

- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)**
- i) Assemblée générale – Deuxième Commission :
 - a. Services fonctionnels des réunions : réunions de la Deuxième Commission, y compris les consultations officieuses (40);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : activités consécutives au Sommet mondial pour le développement durable (2); suivi de l'application de la Stratégie de Maurice (3); rapport sur la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015) (1); rapport sur la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables (1);
 - ii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels des réunions : réunions du Conseil (8); consultations officieuses (18);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports de la Commission du développement durable (2);
 - iii) Commission du développement durable :
 - a. Services fonctionnels : séances de la Commission et réunions des groupes de rédaction pendant les sessions (200); réunions du Bureau de la Commission et consultations officieuses connexes (14);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport d'ensemble sur les progrès réalisés sur la voie du développement durable : bilan de l'application d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg (1); rapports d'examen et rapports sur les options de politique générale concernant les transports, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'extraction minière et le cadre décennal de programmation sur les modes de consommation et de production durables (10); rapport sur les partenariats pour le développement durable (1); documents établis par les grands groupes à l'intention de la Commission (10); document

d'information : renseignements récapitulatifs sur les partenariats (1); documents d'information sur les questions à inscrire au programme de travail pour 2010-2011 de la Commission (10); rapport sur l'examen de l'application de la Stratégie de Maurice, centré sur les questions thématiques qui doivent être examinées par la Commission (1); rapports sur les réunions régionales de mise en œuvre (5); notes sur la réunion du Bureau de la Commission (10); rapport sur le programme de travail et le cadre stratégique de la Division du développement durable (1);

- iv) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts sur la consommation et la production durables : enjeux et solutions (1); réunion d'experts sur la gestion des substances chimiques et dangereuses : enjeux et solutions (1); réunion d'experts sur les politiques et les stratégies de promotion d'options énergétiques non polluantes et plus durables dans le secteur des transports (1); réunion d'experts sur la facilitation du transfert et de la diffusion des technologies non polluantes et climatiquement neutres (1); réunion d'experts sur l'intégration de la Stratégie de Maurice aux stratégies nationales de développement durable (1); réunion d'experts sur l'adaptation aux changements climatiques de la planification et de la gestion des ressources en eau (1); réunion d'experts sur la mise en œuvre accélérée des objectifs de développement dans le cadre des stratégies nationales de développement durable (1); réunion d'experts sur les indicateurs de développement durable : mise à jour des directives et des méthodologies (1); réunion d'experts sur la mise en œuvre du développement durable dans les pays en développement : le rôle des partenariats (1); réunion d'experts sur l'élargissement de la participation multipartite à l'application des politiques et mesures de développement durable (1); débats entre les grands groupes pendant la dix-huitième session de la Commission (1) (fonds extrabudgétaires); débats entre les grands groupes pendant la dix-neuvième session de la Commission (1) (fonds extrabudgétaires); débats entre les grands groupes à la réunion préparatoire internationale (1) (fonds extrabudgétaires); services du Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement auprès du Secrétaire général (2) (fonds extrabudgétaires);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire)

- i) Publications en série : *Energy and Transport Newsletter* (2); note d'information sur les innovations au service du développement durable (6); *Natural Resources Forum* (publication trimestrielle) (8);
- ii) Publications isolées : tendances du développement durable : consommation et production durables (1); tendances du développement durable : produits chimiques, déchets, transports et extractions minières (1); consommation et production durables : relever le défi du changement climatique (1); pratiques optimales de gestion des produits chimiques (1); utilisation rationnelle de l'énergie dans le secteur des transports (1); mise au point et transfert des technologies (1); gestion des ressources en eau : comment répondre au changement climatique (1); directives pour l'intégration de la Stratégie de Maurice aux stratégies nationales de développement durable (1); expériences en matière de stratégies nationales de développement durable (1); les partenariats, outils efficaces au service d'une meilleure concrétisation des engagements en faveur du développement durable (1);

- iii) Brochures, fiches documentaires, planches murales et dossiers d'information : brochure sur les activités de la Division du développement durable et de la Commission du développement durable (1); dossiers d'information et dossiers de presse sur les sessions de la Commission du développement durable (2); rôle des grands groupes (1);
- iv) Manifestions spéciales : salons du partenariat, centres de formation, notamment sur les panoplies de mesures en matière de consommation et de production durables, et manifestations organisées en marge des sessions de la Commission (6);
- v) Supports techniques : gestion et mise à jour des bases de données sur les partenariats, les grands groupes et les bases de données nationales (1); base de données des programmes sur la consommation et la production durables sur le site Web du Processus de Marrakech; gestion, mise à jour et intégration du site Web du Processus de Marrakech à celui de la Division du développement durable (1); gestion et mise à jour de la base de données sur les études de cas de la Commission du développement durable (1); gestion, mise à jour et amélioration continue du site Web de la Division du développement durable (2); gestion et mise à jour des bases de données d'informations nationales (1); gestion et mise à jour de la carte mondiale en ligne des stratégies nationales de développement durable (2); gestion et mise à jour des méthodologies pour les indicateurs de développement durable (1);
- vi) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : réunions interinstitutions de coordination des travaux des Nations Unies dans le domaine du développement durable : i) Nations Unies et ressources en eau (4); ii) Nations Unies et énergie (4); et iii) Nations Unies et océans (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)

- i) Services consultatifs : à la demande des gouvernements concernés et en coopération avec les institutions et les commissions régionales des Nations Unies, des services consultatifs d'experts seront fournis aux pays en développement, aux petits États insulaires en développement et aux pays en transition souhaitant acquérir des capacités nouvelles ou supplémentaires dans des domaines tels que les stratégies nationales de développement durable, la mise au point d'indicateurs en la matière, la conception et l'application de plans d'action et de politiques en matière de consommation et de production durables, la conclusion de partenariats pour le développement durable, le renforcement des institutions et l'appui aux processus de consultations multipartites pour promouvoir le développement durable, la gestion rationnelle des ressources en eau douce et de l'énergie dans une optique de développement durable privilégiant l'utilisation rationnelle de l'énergie, les nouvelles sources d'énergie et les sources d'énergie renouvelables et les techniques avancées de conversion des combustibles fossiles, ainsi que, entre autres choses, l'exploitation des ressources naturelles;
- ii) Cours, séminaires et ateliers de formation : organisation de séminaires et/ou ateliers de formation pour et avec les responsables des pays en développement, des petits États insulaires en développement et des pays en transition, en vue de renforcer les capacités nationales dans tous les domaines du développement durable, notamment les dispositifs en matière de consommation et de

production durables, la gestion intégrée des ressources en eau et l'énergie au service du développement durable;

- iii) Projets opérationnels : prestation de services techniques aux États Membres dans le cadre des projets nationaux, régionaux et interrégionaux de coopération technique dans le domaine du développement durable, en mobilisant toutes les sources de financement.
